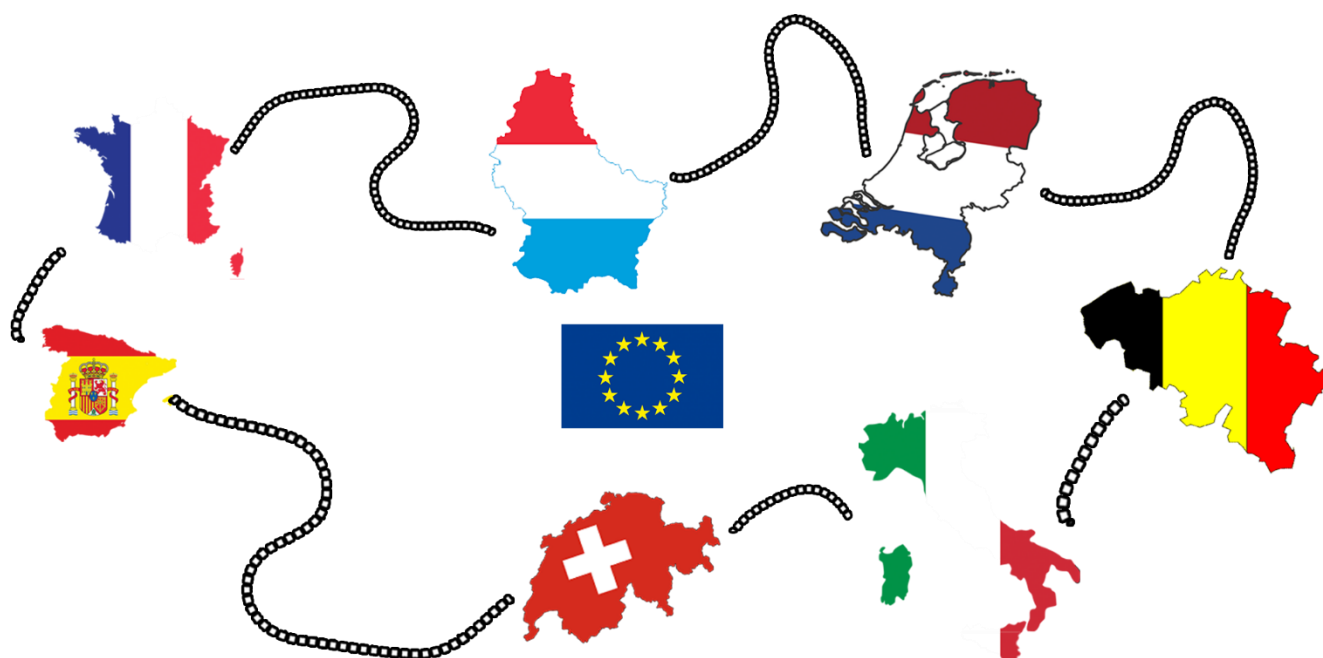




GRAND TOUR D'EUROPE



Programme en Hôtel 4*****

A partir de **4325 €* 23 jours**

Du 1^{er} au 23 juin 2026/ Du 1^{er} au 23 septembre 2026

Programmes en 1/2 pension (Diner compris)

*sous réserve de disponibilité à la réservation, enfant - 12 ans - 15% du tarif soit 3677€. Supplément single 895 €

France-Luxembourg-Belgique-Amsterdam
Allemagne-Autriche-Italie-Suisse-Espagne

Jour 1 REUNION/PARIS

Rendez-vous à l'aéroport de Roland Garros, vol de nuit en direction de Paris.
Diner et nuit à bord.



Jour 2 PARIS

Petit déjeuner à Bord. Arrivée à Paris dans la matinée, transfert au Trocadéro. Moment libre pour prendre des photos de la Tour Eiffel. Puis transfert au pont neuf pour une croisière guidée sur la Seine, puis à l'hôtel.

Après midi libre pour vous reposer, diner, nuit à l'hôtel.

Paris, où l'on a pris la Bastille, où l'on préfère mourir debout, au mur des Fédérés, que vivre à genoux. Paris, la ville du baron Haussmann, capitale du « progrès », de l'Exposition universelle, de la tour Eiffel et du métropolitain. Paris des ouvriers, un certain mois de juin 1936. Et Paris la peur, la délation, les rafles. Et puis, de nouveau, Paris est une fête. Paris swingue. Paris sur jazz ... Paris étonne. Paris chante.

« Il est 5 heures, Paris s'éveille... »

Toutes ces images ont nourri le mythe. Mais celui-ci avait déjà revêtu de spectaculaires tours : Notre-Dame, le Louvre, la tour Eiffel, les Invalides, la place de la Concorde, l'Arc de Triomphe, l'Opéra, le Sacré-Cœur sur la butte Montmartre...



Jour 3 PARIS - LUXEMBOURG 373 km (environ 3h25 de route)

Petit déjeuner à l'hôtel. Matinée libre à Paris pour profiter de la ville et des magasins, rendez-vous à 13h30 devant l'hôtel avec les valises. Route en direction du LUXEMBOURG.

Arrivée en fin de journée. Transfert à l'hôtel pour la nuit. Diner et nuit.

Situé entre l'Allemagne, la Belgique et la France, le Grand-duché de Luxembourg est certes l'un des plus petits pays de l'Union européenne, mais il est certainement aussi le plus européen d'entre tous. Bilingues et souvent trilingues, les Luxembourgeois parlent leur langue nationale, ainsi que le français, l'allemand et souvent une autre langue européenne.

En plus de son caractère cosmopolite, le Grand-duché de Luxembourg (désormais à 2h de TGV de Paris) possède une identité propre. Le nombre de richesses culturelles et naturelles réparties dans ses cinq régions :



la capitale, Luxembourg, et ses environs, les Ardennes et leurs parcs naturels, le Müllerthal, baptisé « petite Suisse luxembourgeoise » du fait de sa belle nature sauvage, la Moselle et ses vignobles, et enfin les Terres Rouges, pays des mines, au sud du Luxembourg.



Jour 4 LUXEMBOURG

Petit déjeuner à l'hôtel. Rendez avec notre guide pour la visite de la ville, fin de la visite vers 15h.

Puis vous aurez du temps libre pour faire du shopping avant de rentrer à l'hôtel pour la nuit.



Diner, nuit à l'hôtel.

Jour 5 LUXEMBOURG-Bruxelles Belgique 218 KM(env.2 h30 de route)

Petit déjeuner à l'hôtel. Route en direction de la Belgique, arrivée vers 11/12h à votre hôtel.

Rendez-vous avec notre guide pour la visite de BRUXELLE et Le parc de maquettes de Mini-Europe.



Le parc de maquettes de Mini-Europe vous permet de goûter aux charmes spécifiques à chaque pays européen. Découvrez certains des plus célèbres sites et événements historiques d'Europe, tous construits à une échelle de 1:25. Une aventure que vous découvrirez nulle part ailleurs !

- Émerveillez-vous devant des répliques en miniature des rues de Londres, des canaux de Venise ou encore de l'Acropole d'Athènes,
- Découvrez les plus beaux sites européens sans quitter Bruxelles.



Bruxelles : on croit visiter une grande capitale, on découvre une cité à taille humaine. On pense découvrir une ville au riche passé médiéval issu de son rang de capitale des États bourguignons, on reçoit l'impact d'une ville moderne, fruit du développement urbain et industriel des XIXe et XXe siècles.

Bruxelles vous aidera à mieux comprendre la Belgique. Il n'est pas toujours aisé d'être capitale de la Belgique, siège des institutions européennes et capitale de la Région flamande, alors que 85 % de ses habitants parlent le français. Dans cet îlot francophone en pays flamand qui, de surcroît, abrite 30 % d'étrangers, le visiteur s'aperçoit qu'au sein de cette nouvelle « Babel », rien n'est jamais simple.



Diner, nuit à l'hôtel.

Jour 6 Belgique- Amsterdam Pays Bas 210 km (environ 2h30 de route)

Petit déjeuner à l'hôtel. Route en direction des Pays Bas, arrivée vers 11/12h à votre hôtel.



Rendez-vous avec notre guide pour la visite d'Amsterdam. Arrivée en fin de journée à l'hôtel. Diner, nuit à l'hôtel. Vous longerez les grands canaux pour apprécier la richesse des maisons des marchands du Siècle d'or et de la puissance de la Compagnie des Indes orientales.

Nous pouvons nous arrêter dans un « café brun » pour profiter d'une bonne bière de saison.

Retour à l'hôtel pour la nuit. Diner et nuit.

Amsterdam, c'est d'abord une histoire d'eau. Elle est partout. À Amsterdam, on ne change pas facilement de trottoir : il faut contourner l'eau pour aller chercher un pont plus loin. Et comme 1 281 ponts courbent l'échine pour lui faire allégeance, on se laisse séduire par la grâce qui se dégage du tableau.



Autour des canaux d'Amsterdam, des centaines d'étonnantes demeures se penchent doucement en murmurant : « Canal, suis-je toujours la plus belle du quartier ? » Ici, pas de volets ni de barreaux aux fenêtres, on ne cache rien. Même certaines dames n'hésitent pas à se montrer en petite tenue, derrière leurs vitrines du quartier Rouge.



Jour 7 PAYS BAS- Francfort Allemagne 441 Km (environ 5h de route) Francfort

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers 8h en direction de Francfort. Arrivée vers 13/14h, transfert à l'hôtel.

Puis rendez-vous avec notre guide pour la visite de la ville. Retour à l'hôtel en fin de journée pour la nuit. Dîner et nuit.

Véritable carrefour d'échanges, on trouve énormément de choses à faire et à voir dans cette ville allemande fondée il y a plus de 2000 ans.



Jour 8 Francfort

Petit déjeuner à l'hôtel. Journée libre pour profiter la ville et du shopping. Transfert à l'hôtel en fin de journée pour la nuit. Dîner et nuit.

Passage au centre commercial MyZeil avec sa spectaculaire architecture de verre, pensé par Massimiliano Fuksas. Il a fait du plus important centre commercial de Francfort une attraction aussi bien pour le plaisir des yeux que pour dénicher de bonnes affaires chez des enseignes de renom.



Jour 9 ALLEMAGNE Francfort-Munich 392 km (environ 4h15)

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en direction de Munich, arrivée vers 13h, transfert à l'hôtel.

Puis rendez-vous avec notre guide pour la visite de la ville et en fin de journée retour à l'hôtel pour la nuit. Dîner et nuit.



München (Munich) doit à son nom au mot *Mönchen* qui signifie « moines » en rapport à l'abbaye construite près du village d'origine. C'est la métropole allemande la plus visitée après Berlin. Munich est célèbre pour ses trois pinacothèques, ses *biergarten* agréables en été, sa fameuse brasserie *Hofbräuhaus*, sa douceur de vivre et... sa fête de la bière, l'*Oktoberfest*.

Hitler, dont la ville était le fief, ne put y réaliser les travaux pharaoniques qu'il envisageait à cause de la guerre durant laquelle la moitié de la ville fut détruite. L'essor économique de la ville de Munich date de la fin des années 1960. Le centre ville, entièrement reconstruit, est réservé aux piétons et concentre de nombreux bars, restaurants et magasins luxueux, témoins de la prospérité de la ville.

Jour 10 Munich

Petit déjeuner à l'hôtel. Journée libre pour profiter la ville et du shopping.



Diner, nuit à l'hôtel

Jour 11 Munich – Innsbruck Autriche 150km (environ 2h 20 de route)

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en direction de la ville d'Innsbruck.

Arrivée vers 11h, transfert à l'hôtel. Rendez-vous avec notre guide pour la visite de la ville. Retour à l'hôtel pour la nuit. Diner et nuit.



Innsbruck, la capitale du Tyrol, est l'une des grandes cités alpines (avec Bolzano et Grenoble).

Aujourd'hui, c'est un centre de séjour des plus agréables, grâce à la proximité des champs de neige, mais également à son splendide centre-ville médiéval et ses exceptionnels musées et églises. Nombreuses possibilités d'excursions dans la région.



Jour 12 Innsbruck-Venise 387 km (environ 4h30)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée libre, jusqu'à 14h, pour profiter de cette petite ville. Rendez-vous à 14h pour le départ à Venise. Arrivée en fin de journée, transfert à l'hôtel pour la nuit.

Diner et nuit.



Jour 13 Venise

Petit déjeuner à l'hôtel. Rendez-vous avec notre guide pour une journée de visite de la ville de Venise jusqu'à 15h. Moment libre pour profiter de la ville. Retour à l'hôtel pour la nuit.



Venise a cette faculté unique de provoquer l'étonnement à chaque fois que l'on y retourne. Aucun cliché ne rendra jamais l'ambiance de ses ruelles tortueuses, de ses placettes, de ses canaux et de ses églises. Venise, la Sérénissime, est une ville née de la mer et tournée vers la mer, qui de tout temps a su batailler pour préserver son indépendance. De ce glorieux passé, elle a gardé palais et vieilles demeures qui, aujourd'hui, sont autant de musées qui témoignent de sa superbe d'antan.

Venise, c'est du charme presque à tous les coins de rue, un étrange mélange entre le déjà-vu et l'étonnement de la découverte, la carte postale et le demi-mot, un grand plongeon dans le Moyen Âge.

Diner, nuit à l'hôtel.

Jour 14 Italie (Venise) Milan 280 km (environ 3h de route)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Matinée libre à Venise, rendez-vous à 14 h pour le départ en direction de Milan

Arrivée en fin de journée, transfert à l'hôtel pour la nuit.

Diner, nuit à l'hôtel.



Jour 15 Milan 280 km

Petit déjeuner à l'hôtel.

Rendez-vous avec notre guide pour la visite de la ville jusqu'à 15h, retour en fin de journée à l'hôtel pour la nuit.

À peine arrivé à Milan, la capitale lombarde, on est agréablement surpris par la diversité des quartiers et la multitude des musées et sites à voir.



Prise dans le tourbillon d'une activité incessante, c'est aussi une ville qui respire avec de grandes artères et de beaux parcs, où la vie culturelle avec le célèbre théâtre de la Scala entre autres – est toujours riche.

En réalité, Milan fascine les amoureux d'urbanisme, les amateurs d'architecture et de vieilles pierres. C'est dans ses quartiers populaires qu'on la découvre plus vraie, plus intime, à l'instar des Milanais. Et puis, c'est surtout la capitale de la mode et du design, l'une des cités les plus imaginatives d'Europe. La métropole lombarde est synonyme de créativité, d'efficacité et de progrès.

Pas de doute, Milan mérite à plus d'un titre d'être découverte ! D'ailleurs, elle a accueilli l'Expo universelle en 2015.

Diner, nuit à l'hôtel.

Jour 16 Milan-Berne (suisse) 354 km (environ 4h30 de route)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Route en direction de Berne. Arrivée à Berne vers 14 h, transfert à l'hôtel puis moment libre.

Diner, Nuit à l'hôtel.



Jour 17 Suisse

Petit déjeuner à l'hôtel. Matinée libre.

Rendez-vous avec notre guide à 14h pour la visite de la ville. En fin de journée, retour à l'hôtel pour la nuit.

Diner et nuit.

Berne a des allures de provinciale endimanchée dans un habit de capitale. De n'importe quel point du centre-ville, on est toujours près des berges de la rivière, où l'on se croirait en pleine campagne. Dans ses rues médiévales, jongleurs et musiciens offrent un spectacle animé qui lui donne un air de fête perpétuelle. L'art alternatif s'y épanouit partout, dans la rue, à l'intérieur d'une multitude de petites caves et jusque dans les préaux d'écoles.



Jour 18 Suisse / Marseille 617 km (environ 6h00 de route)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ très tôt à 7h en direction de Marseille. Arrivée à Marseille vers 15h. Transfert à l'hôtel pour vous reposer.

Diner, nuit à l'hôtel.



Jour 19 MARSEILLE

Petit déjeuner à l'hôtel. Matinée libre.

Déjeuner puis rendez-vous à 14h devant l'hôtel pour la visite libre à notre dame de la garde.

Transfert au restaurant à plan de compagnie pour le dîner.

Retour à l'hôtel pour la nuit.

La deuxième ville de France vaut, aujourd'hui plus que jamais, la peine d'y passer plus que quelques heures, quelques jours. Ne serait-ce que pour l'atmosphère unique de certains quartiers, pour les multiples visages que la ville.

Un titre d'opérette marseillaise, de celles qui donnèrent à la France entière, dans les années 1930, l'accent de Fernandel, Raimu ou Sardou (Fernand, le père de Michel). L'accent a changé, l'opérette a disparu, la trilogie de Pagnol a pris des couleurs actuelles, les poissonnières ont des villas sur la Côte bleue... il ne manquerait plus que le pastis, la pétanque, le savon et la petite sieste, et nous voilà déjà avec dans la tête quelques-uns des clichés qui ont fait la réputation de Marseille. En 2013, capitale européenne de la culture.



Jour 20 MARSEILLE / Espagne 431 km (environ 4h30 de route)

Petit déjeuner à l'hôtel.

Rendez-vous à 8h devant l'hôtel en direction de l'Espagne, à Lloret de Mar. transfert à votre hôtel. Moment libre, en début de soirée, direction la Bodega pour une dégustation gratuite de divers produits : liqueurs et charcuteries.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Lloret de mar se trouve non loin de Tossa de Mar. A l'aide de ses discothèques, casinos et restaurants, la ville attire de nombreux touristes l'été. Si vous voulez éviter la grande plage de Lloret de Mar, quelques petites criques sont à dénicher non loin.



Jour 21 Lloret de Mar – Barcelone Espagne 80km (40 mn)

Petit déjeuner à l'hôtel. Rendez-vous avec notre guide pour une journée de visite de Barcelone.

On aime passionnément Barcelone ! Cette métropole brille par sa culture, son climat, sa gastronomie, sa mythique équipe de football et surtout sa bonne humeur. Barcelone est une ville où il est difficile de s'ennuyer. Par son emplacement privilégié, elle respire un air de vacances perpétuelles, avec les maisons espiègles de Gaudí cohabitent paisiblement avec l'architecture gothique.

Retour en fin de journée à Lloret de Mar. Diner et nuit à l'hôtel.



Jour 22 Lloret de Mar / Perpignan 141 km (environ 1h40 de route) train. Paris/Réunion

Petit déjeuner à l'hôtel.

Transfert à la gare de Perpignan pour prendre le TGV en direction de Paris. Arrivée à Paris.

Direction l'aéroport pour un vol vers de la Réunion.

Diner et nuit à bord.



Jour 23 REUNION

Petit déjeuner à bord. Arrivée à la Réunion dans la matinée.

Fin de nos prestations.

Important

- Tarif à partir de 27 personnes, un supplément de 150 € pourra être demandé pour des groupes de moins de 27 personnes.
- Le nombre de personnes inscrites pour garantir le départ est de 20 passagers.
- En cas de jour en plus ou en moins une réduction ou augmentation de 65 € sera pratiquée sur le tarif pour la nuit en demi-pension.



Le prix comprend :

- Vols Réunion/Paris/Réunion
- Hébergement en hôtel 4 étoiles
- Le service d'un interlocuteur local à partir de 20 personnes
- Le service d'un guide professionnel de chaque pays pendant toutes les visites guidées.
- Tous les droits d'entrées pendant les visites
- Une réunion d'information pour le groupe
- Programme en demi-pension avec diner compris
- Les assurances assistance, rapatriement, dommages aux bagages
- Les transferts
- Le bus à disposition selon le programme
- Le trajet PERPIGNAN/PARIS en TGV

Le prix ne comprend pas :

- Vos dépenses personnelles
- L'assurance annulation
- Les boissons



Conditions Générales de vente

Article 1 : Présentation

La société MARINÈS VOYAGES est une société à responsabilité limitée dont le siège social est au : 9 Avenue Salvador Allende, commerce 2, 97419 la Possession
Numéro SIRET : 75407425000020 - APE 7911 - RCS SAINT-DENIS - Numéro immatriculation IM974120018

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS CREDITO Y CAUCION S.A., 159 rue Anatole France, CS50118, 92596 Levallois Perret Cedex. RCP : HISCOX au 12 quai des Queyries – CS 41177 – 33072 Bordeaux. Contrat numéro : HA RCP0227935 - Assurance : April international : Contrat numéro : 2110, TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1.

Article 2 : Utilisation du site internet

L'utilisation du site internet a pour but d'informer l'utilisateur afin de mieux préparer son voyage et d'accéder à diverses informations liées aux voyages, d'obtenir le maximum de renseignements sur les circuits. L'utilisateur pourra alors se renseigner à l'agence pour les modalités de son inscription. Les informations sur le site n'ont aucune valeur contractuelle. En cas d'inexactitude ou de changement des informations sur le site, Marinès Voyages ne pourra pas être responsable. L'utilisateur doit être majeur (18 ans). Le prix indiqué sur le site est le prix TTC, compris les frais de dossiers, l'utilisateur trouvera sur le site des informations ayant pour but d'orienter ses recherches.

Article 3 : Formalités

Il est de votre responsabilité de prendre connaissance des formalités nécessaires à l'accomplissement de votre voyage et de les respecter en vous adressant aux consulats ou ambassades des pays visités. Les frais relatifs à ces démarches sont à votre charge. En cas de non-respect ou de refus de ces formalités vous pénalisant rendant impossible le départ, Marinès Voyage ne sera pas responsable des frais engagés ;

Pour les destinations étrangères hors Union Européenne. Vous devez avoir un passeport en cours de validité, certains pays exigent que la validité du passeport soit supérieure à six mois après la date de retour et que vous soyez en possession d'un billet aller-retour etc. Certains pays exigent que le passager justifie d'une assurance pour délivrer le visa.

L'orthographe du nom et prénom sur les billets doivent correspondre exactement à ceux qui figurent sur le passeport, pièce d'identité, visa...

Article 4 : Conflits

Toute réclamation doit être faite par courrier par lettre recommandée avec accusé de réception et adressée au siège de l'agence ci-dessous.

MARINÈS VOYAGES au 9 Avenue Salvador Allendé, Commerce 2, 97419 LA POSSESSION
Après avoir pris connaissance du dossier, après un délai de 60 jours, le client pourra saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, le plus proche du siège de l'agence, s'il n'y a eu aucune solution à l'amiable.

Article 5 : Tribunaux

Tout litige relèvera des Tribunaux français. En cas de litige ne trouvant pas une solution, l'affaire sera portée au tribunal ou dépend le siège social de Marinès Voyages.

Article 6 : Règle pour l'aérien

Concernant les prestataires aériens, les compagnies d'assurance et autres, Marinès Voyages est un intermédiaire. La responsabilité de Marinès Voyages est définie par les articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme et par l'article 15 de la loi n°2004-575 du 21 juin 2004. A la signature du contrat de Vente, le voyageur reconnaît que Marinès Voyages agit uniquement en qualité de mandataire pour toutes les prestations hors forfait touristique au sens de l'article L. 211-3 du Code du tourisme.

Les conditions d'exécution du transport aérien sont régies par les compagnies aériennes. Toutes les modifications venant de la compagnie aérienne, font partie des contraintes spécifiques du transport. Elles sont, liées à divers événements et toujours dans un souci de garantir la sécurité des passagers. Au moment de la réservation, vos relations contractuelles pour la délivrance du service aérien seront conclues avec les compagnies aériennes mentionnées sur la réservation.

Marinès Voyages ne saurait voir sa responsabilité engagée notamment en cas de modifications des horaires, de retards, annulations ou autres, imputables à des cas de force majeure (grèves, intempéries, épidémies, guerres, séismes...) ou du fait du client, notamment en cas de présentation après l'heure de convocation à l'aéroport, refus d'embarquement pour non-respect des formalités administratives ou sanitaires exigées, non-présentation à l'embarquement, etc.. ou du fait de tiers étrangers à la fourniture de la prestation prévue.

Tous les frais relatifs à ces imprévus (frais de taxi, hôtel, restauration, acheminement aérien etc.) seront alors à la charge du client.

Marinès Voyages vous informe qu'il existe une réglementation communautaire qui confère des droits aux passagers en cas de surréservation, d'annulation ou de retard.

En réservant vos billets, vous acceptez implicitement ces conditions.

Le prix des billets hors taxes, le prix des taxes et surcharges, les frais de services et les assurances éventuelles. Marinès Voyages vous informe que le prix du billet et des taxes sont susceptibles de modification sans préavis des compagnies aériennes. Seuls l'émission et le règlement fixent les tarifs de manière définitive. Marinès Voyages ne pourra être tenu responsable des éventuelles variations tarifaires appliquées par les compagnies.

Toutes les compagnies figurant dans le moteur donnent accès à l'option de réservation.

La réservation ne garantit pas le prix du billet.

Par contre, l'émission des billets est subordonnée à l'existence d'accords inter-compagnies autorisant l'agence à les émettre. Cette vérification ne peut être faite que par l'agence.

Dans le cas où l'émission n'est pas possible, le passager devra se rendre en agence afin de trouver une solution avec des vols et un tarif éventuellement différents.

Marinès Voyages ne peut être tenu responsable de l'impossibilité d'émission des billets du fait de l'inexistence d'accord inter-compagnies.

Article 7 : Assurances

Vous avez la possibilité lors de votre réservation aérienne de prendre une assurance.

Cette assurance est proposée en collaboration avec notre partenaire, April international :

TSA 20779 - 92679 COURBEVOIE CEDEX - FRANCE 110, Avenue de la République - 75545 Paris Cedex 1. Plusieurs formules d'assurance sont possibles pour ce contrat : Les risques couverts et les montants garantis pour ces formules sont indiqués sur la notice de l'assureur.

Les éventuelles déclarations de sinistre se font directement auprès de la compagnie d'assurance, en respectant les modalités du contrat d'assurance.

Dans tous nos forfaits (circuits en groupes), les assurances assistance, dommages aux bagages et rapatriement sont comprises à partir de 10 pax partantes. Etant forfaitaire et relative au groupe, ces assurances ne sont pas déductibles du tarif du circuit.

Les assurances individuelles (multirisque et annulation) ne sont plus remboursables dès le lendemain de la souscription.

Article 8 : Précision sur les tarifs

Les tarifs de chaque compagnie vous seront précisés en agence.

Les billets d'avion ne sont ni modifiables, ni échangeables, ni remboursables, sauf dans certains cas. Lorsque la réservation est validée par un paiement et les billets sont émis, les assurances et les frais facturés par l'agence ne sont pas remboursables.

En cas de modification, Marinès Voyages ne peut garantir des vols et des tarifs identiques à la réservation initiale.

En cas de refus, la réservation sera immédiatement annulée, sans aucun préjudice pour les deux parties.

En cas de validation du contrat, le règlement total du billet vous sera demandé afin de permettre à l'agence d'émettre vos billets.

Le voyageur est tenu de respecter les conditions de chaque compagnie, c'est-à-dire, de se présenter à l'enregistrement au moins trois heures avant l'heure de départ de l'avion pour les vols internationaux et au moins deux heures à l'avance pour les vols intérieurs, concernant les vols retours, quelque soit le type de vol, il est préférable de confirmer sur place auprès de la compagnie aérienne son vol retour, au plus tard 72 heures avant la date prévue.

Par la même occasion vous serez informés sur des éventuels changements d'horaires et autres, n'étant pas présent à l'embarquement sur un vol aller entraînera l'annulation du vol retour sans possibilité de modifier ou d'obtenir le remboursement des vols. En cas de retard ou d'annulation, la (les) compagnie(s) n'ont pas obligation d'assurer le transport.

Article 9 : Règles sur les circuits en groupe

Pour tous les circuits en groupes nos prix comprennent :

Une réunion d'information avec le groupe/Le billet d'avion, une liste des compagnies aériennes, ci-dessous, vous informant le nom de chaque transporteur, pour chaque destination./ Les frais de dossiers

- Les taxes d'aéroport et de sécurité./L'assistance de notre représentant sur place./L'hébergement dans les hôtels cités aux programmes ou similaires (de même catégorie)./Le circuit en pension complète (sauf si ce n'est pas prévu dans la brochure)./Les transferts en autocar climatisé durant le circuit./Les visites mentionnées dans le programme avec guide régional francophone./Les taxes et services hôteliers./L'assurance APRIL international, assistance médicale, dommages aux bagages rapatriement./Les services d'uninterlocuteur, si le groupe est constitué d'un minimum de 20 adultes payants

Nos prix ne comprennent pas : Les boissons durant les repas/ Les excédents de bagages./Les extras, les dépenses à caractère personnel./Les pourboires, guides et chauffeurs

Article 10 : Prix

Le montant fixé pour la réalisation de notre circuit est un prix forfaitaire, en cas d'erreur (impression ou autre...), le prix applicable sera celui indiqué lors de la réservation et confirmé sur le bon d'inscription. Toute inscription doit être accompagnée d'un versement de 30% du montant total du voyage. Le solde doit être réglé au plus tard 45 jours ouvrables avant la date de départ.

Le client n'ayant pas réglé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Pour les inscriptions intervenant moins de 30 jours avant le départ, le règlement intégral du prix sera demandé.

Pour certaines destinations le nombre minimum sans supplément pourrait être à partir de 4 personnes, vous trouverez, ci-dessous la liste des destinations avec le nombre minimum d'inscrit par destination.

Aucun remboursement ne pourra intervenir en cas d'absence, au moment du départ, des documents administratifs exigés aux frontières.

Le client qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans sa totalité.

Article 11 : Révision de prix

Conformément à l'article L 211-12 du code du Tourisme les prix prévus au contrat sont révisables jusqu'à 30 jours avant le départ, pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances et taxes, des taux de change.

Article 12 : Annulation du voyage

Nous nous réservons le droit d'annuler le voyage 21 jours avant la date du départ si le nombre de participants n'est pas réuni. Les sommes encaissées seront remboursées intégralement. Aucune indemnité complémentaire ne sera due aux clients. De même et dans le cas d'annulation imposée par des circonstances de forces majeures ou des raisons de sécurité.

Article 13 : PRESTATAIRES

Hôtels : dans tous les programmes une liste d'hôtels sera précisée ou similaire (de même catégorie), selon la disponibilité au moment de la réservation.

- Transport :

Bus : Tous nos circuits (partie terrestre) se font en bus, des informations sur le confort du bus sont fournies dans le programme, dans certains programmes des vols intérieurs sont précisés également. Compagnie aérienne : Nous utilisons les compagnies aériennes ci-dessous dans tous nos circuits pour les vols au départ de la Réunion :

Pour les correspondances et vols intérieurs, les informations concernant le nom des compagnies utilisées sont indiquées le jour de la réunion d'information ou à l'aéroport lorsque l'agence continue à prendre des inscriptions après la réunion d'information. En cas de changement d'horaire de la compagnie ou d'impossibilité ne rendant pas le programme possible, un changement de compagnie aérienne pourrait être effectué.

Europe/les Amériques : AIR FRANCE – CORSAIRFLY – AIR AUSTRAL – FRENCH BEE - XL AIRWAYS *Afrique du Sud : AIR AUSTRAL *Maurice : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Chine : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Inde du Nord et Sud : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Madagascar : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Malaisie : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Thaïlande : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS *Vietnam : AIR AUSTRAL – AIR MAURITIUS.

Article 14 : Minimum de personnes pour garantir le groupe

Le nombre d'inscription pouvant garantir le voyage sans augmentation de tarif est de 20 personnes pour la plupart des départs. Ce nombre peut être inférieur selon la spécificité du départ, le détail est généralement indiqué sur le programme. Pour les circuits passant par la métropole sans accompagnateur, selon le nombre de personnes le programme pourrait être modifié.

Article 15 : Conditions d'annulation par personne (forfait tourisme)

300.00 EUR plus de 60 j. avant départ

25.00% entre 59 j. et 45 j. avant départ

50.00 % entre 44 j. et 30 j. avant départ

75.00 % entre 29 j. et 21 j. avant départ

90.00 % entre 20 j. et 07 j. avant départ

100.00 % entre 06 j. et 0 j. avant départ

Ces conditions sont valables uniquement pour les prestations touristiques. Une personne en extension sur un groupe ou ayant des vols hors dossier de groupe sera soumise avant tout aux conditions des billets d'avions puis aux conditions d'annulation générales.

Pour les billets d'avions, ils sont soumis aux conditions de la compagnie aérienne. Les billets sont non remboursables et non modifiables, sauf mentionnés dans les conditions fixées par la compagnie.

Article 16 : Prestations hôtelières

Toute prestation réservée par le client doit faire l'objet d'une demande écrite par l'agent au prestataire.

Cette demande auprès du fournisseur doit être confirmée, par retour de mail dans un délai de 7 jours à la signature du contrat par le client.

Dans le cas inverse, le client se verra rembourser l'acompte versé.

